



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

inspecteurs de l'action sanitaire et sociale

Question écrite n° 69508

Texte de la question

M. Pierre Forgues attire l'attention de Mme la ministre de la santé et des sports sur les préoccupations des inspecteurs de l'action sanitaire et sociale (IASS), en ce qui concerne leur statut. Ils déplorent en effet que leurs revendications statutaires n'aient pas été entendues et s'étonnent d'être le seul corps à ne pas avoir un indice terminal en hors échelle B. Ils craignent de ne pas être réellement reconnus dans les futures directions interministérielles et les agences régionales de santé. Ils déplorent enfin une différence statutaire avec d'autres corps, inspecteurs du travail par exemple. Il lui demande quelles suites elle entend donner à la demande de cette catégorie de fonctionnaires de l'État.

Données clés

Auteur : [M. Pierre Forgues](#)

Circonscription : Hautes-Pyrénées (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 69508

Rubrique : Fonction publique de l'état

Ministère interrogé : Santé et sports

Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 26 janvier 2010, page 771

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)